



Montauroux: vote du moratoire sur l'installation des compteurs LINKY



Un nombreux public inhabituel a assisté au conseil municipal.

Il faut dire que *"les amis écologistes"*, comme les surnomme le maire Jean-Yves Huet, attendaient avec impatience et espoir le vote d'un moratoire concernant le compteur Linky prévu en fin de séance.

Le conseil municipal a adopté un principe de précaution en votant un moratoire de trois ans sur l'installation des compteurs Linky, en attendant le résultat des études scientifiques de dangerosité réalisées de façon indépendante.

Christian Théodose, premier adjoint, a regretté *"qu'il n'y ait aucun argument social ni de coût de la part d'Enedis... combien d'emplois vont être supprimés suite à la mise en place de ce compteur?"*.

Le résultat du vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants aux questions posées: pour un moratoire de trois ans: 15 voix ; libre choix d'installation: 8 voix; non renouvellement des compteurs existants: 3 voix et 1 bulletin blanc.

Suite à ce vote le maire a déclaré: *"Je respecterais la décision démocratique du conseil municipal"*.

Les amis écologistes sont repartis contents et soulagés.

[Source Var Matin 10/4/2018](#)

[Plus: tous les billets du blog.pays2fay sur les compteurs LINKY](#)